

Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications; il sera soumis pour approbation au conseil de ville lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi 5 janvier 2016.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 21 décembre 2015, à 20 h 35, au lieu habituel des délibérations.

SONT PRÉSENTS : M. le maire Pierre Corbeil ainsi que les conseillers et conseillères Mme Lorraine Morissette, M. Michael Prince, M. Pierre Potvin, Mme Céline Brindamour, M. Gilles Bérubé, Mme Sylvie Hébert, M. Bernard Gauthier et M. Robert Quesnel.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Guy Faucher, directeur général, Mme Chantale Gilbert, trésorière, Me Sophie Gareau, greffière, Mme Diane Boudoul, directrice des ressources humaines et M. Robert Migué, directeur des communications et des ressources informationnelles.

Les membres du conseil formant quorum, le maire déclare la séance ouverte. Il prononce son discours et présente les données relativement au budget 2016 et au programme triennal d'opérations qui seront proposées pour adoption.

RÉSOLUTION 2015-619

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par le conseiller Pierre Potvin,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 21 décembre 2015 à 20 h 35, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2015-620

Adoption du budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2016.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Morissette,

APPUYÉ par le conseiller Bernard Gauthier,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2016, totalisant 50 651 720 \$, et tel que ci-dessous présenté, soit et est adopté.

<u>REVENUS</u>	<u>MONTANT</u>
Taxes foncières générales	16 954 950
Taxes dettes communes	8 334 400
Taxes de secteur	710 720
Taxes d'assainissement	2 278 940
Tarifcation pour services municipaux	11 358 180
Taxation tenant lieu de taxes	1 869 320
Autres revenus de source locale	6 037 100
Transferts	1 766 060
Affectations	<u>1 342 050</u>
TOTAL DES REVENUS	50 651 720
<u>DÉPENSES</u>	<u>MONTANT</u>
Administration générale	6 433 630
Sécurité publique	6 749 920
Transport routier	11 599 050
Hygiène du milieu	6 150 530

Santé et bien-être	181 060
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 376 780
Sports et plein air	4 559 850
Art et culture	2 929 670
Frais de financement	1 260 110
Immobilisations	208 040
Réserve - Droits carrières et sablières	595 000
Remboursement dette à long terme	<u>7 608 080</u>

TOTAL DES DÉPENSES **50 651 720**

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

RÉSOLUTION 2015-621

Approbation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Val-d'Or pour les années 2016-2017-2018.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Prince,

APPUYÉ par le conseiller Pierre Potvin,

QUE le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Val-d'Or pour les années 2016-2017-2018, totalisant la somme de 42 490 000 \$, dont 15 441 000 \$ pour l'année 2016, soit et est approuvé tel que soumis.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-01

Un avis de motion est donné par le conseiller Pierre Potvin, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-01 imposant des taxes foncières générales et spéciales pour l'exercice financier 2016.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-02

Un avis de motion est donné par la conseillère Céline Brindamour, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-02 imposant une taxe d'eau pour l'exercice financier 2016.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-03.

Un avis de motion est donné par le conseiller Gilles Bérubé, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-03 imposant une taxe à l'environnement pour l'exercice financier 2016.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-04.

Un avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Hébert, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-04 imposant une taxe pour l'enlèvement de la neige ou l'entretien des rues, des chemins et des trottoirs pour l'exercice financier 2016.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-05.

Un avis de motion est donné par le conseiller Bernard Gauthier, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-05 imposant une taxe pour la cueillette et l'enfouissement des ordures, ainsi que pour la récupération des matières recyclables pour l'exercice financier 2016.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

AVIS DE MOTION

Avis de motion visant à présenter le règlement 2016-06.

Un avis de motion est donné par le conseiller Robert Quesnel, selon lequel il y aura présentation lors d'une séance subséquente, du règlement 2016-06 concernant la tarification des biens, des services et des activités.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Période de questions réservée au public.

M. Roger Gauthier, président bénévole du Marché public de la Vallée-de-l'Or, souligne le professionnalisme des employés municipaux avec lesquels il a eu l'occasion de travailler dans l'élaboration de son projet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2015-622

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 20 h 59.



PIERRE CORBEIL, maire



Me SOPHIE GAREAU, greffière